

**Siège Social :**

Centre d'Activités d'Arromanches
27/31 Avenue du Port au Fouarre
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

saintmaur.philatelie@gmail.com

<http://www.apsm-saintmaur.fr>

Identifiant Siren 799 402 714

ASSOCIATION LOI 1901 SUBVENTIONNÉE PAR LA VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

RÉUNION DU CONSEIL du 20 janvier 2022

Présents : MM. BARGAS
BERCY
LACAZE
LANEN
OLIVER
GOTTARDO
ROGER
ROUSSEAU
SAINTIER

Excusés : MM. DECHAUD
SIGONNEY

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil du 18 novembre 2021,
2. État des adhésions, démissions et décès depuis la dernière réunion,
3. Liste des adhérents à jour de leur cotisation pour 2022,
4. Situation financière de l'A.P.S.M.
5. Préparation pour l'Assemblée Générale de 2022, date, ordre du jour, etc.,
6. Perspectives pour 2022 :
 - Journée Portes Ouvertes pour 2022,
 - Manifestations envisagées pour 2022,
 - Etc.
7. Questions diverses,

COMPTE-RENDU SUIVANT ORDRE DU JOUR

Le Vice-Président Thierry Rousseau déclare la séance ouverte à 15h00.

1 Approbation du CR de la réunion du Conseil du 18 novembre 2021.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil du 18 novembre 2021 est approuvé sans réserve et à l'unanimité.

2 État des adhésions, démissions et décès depuis la dernière réunion.

Décès : néant,
Démission : néant,
Adhésion : Ravier le 09/01/2022 – n°1620.

3 Liste des adhérents à jour de leur cotisation pour 2022.

À ce jour les adhérents sont au nombre de 39 dont 2 membres d'honneur.

Nous avons renouvelé notre adhésion avec le Club Cristollien et réciproquement.

4 Situation financière de l'A.P.S.M.

Au 31/12/2021, notre situation financière est la suivante :

- Trésorerie : 10 768.69 €,
- Recettes : 4 930.84 € (dont 2 000 € de virement de fonds du Club de Champigny après sa dissolution),
- Dépenses : 3 447.51 €,
- **Résultat : 1 483.33 € (Bénéfice d'exploitation).**

5 Préparation pour l'Assemblée Générale de 2022.

- **La date retenue pour la 102^{ème} Assemblée Générale est le 27/03/2022.**
- Ordre du jour :
 - Approbation du procès-verbal de la 101^e Assemblée Générale du 6 mars 2021.
 - Allocution du Vice-Président.
 - Rapport moral du Secrétaire Général.
 - Compte-rendu financier du Trésorier.
 - Rapport des vérificateurs aux comptes et quitus de gestion.
 - Radiations pour non-paiement de la cotisation pendant 2 ans,
Adhérent susceptible d'être radié : Alain Nègre.
 - Comptes-rendus des différents services :
 - Circulations,
 - Nouveautés et réservations – Matériel et fournitures.
 - Bibliothèque - Entiers Postaux et P.A.P. – Cartophilie – Estimation – Internet.
 - Renouvellement du tiers du Conseil, 3^{ème} tiers : 5 membres.
 - Membres sortants qui se représentent : MM. Michel Bargas, Olivier Lanen, Thierry Rousseau et Jean-Michel Saintier.
 - Membre sortant qui ne se représente pas : Didier Sigonney.
 - Membre non sortant démissionnaire : sans objet.
 - Candidatures nouvelles. Les candidatures au Conseil seront reçues par courrier / courriel jusqu'au 20 mars 2021.
 - Les bulletins de vote, si nécessaire, seront remis à l'entrée de la salle aux membres à jour de leur cotisation.
 - Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix seront élus pour 3 ans.
 - Nomination des vérificateurs aux comptes :
 - Candidats : Pierre LAGNEAU et René COMMEIGNES.
 - Activités prévues en 2022,
 - Questions diverses.

6 Perspectives pour 2022.

- Journée Portes Ouvertes pour 2022,
 - Compte tenu du très peu de visites les années passées, à priori cette manifestation n'est pas reconduite.
- Manifestations envisagées pour 2022,
 - Nous envisageons de participer à :
 - Le vide greniers du Lions Club place des Marronniers en avril,
 - La journée des Associations en septembre.

7 Questions diverses.

Chacun peut réfléchir à l'idée d'une « Bourse aux Collections » à Saint-Maur.

Début d'une réflexion pour le 100^{ème} anniversaire de notre club en 2025.

Saint-Maur Animation nous a indiqué par téléphone que M. le Maire a donné son accord pour notre utilisation de la salle 17 les dimanches matin de 9h à 12h à titre gracieux comme précédemment.

Nous pouvons envisager une visite groupée du nouveau musée de la Poste avec un conférencier, Claude Bercy se renseigne.

La séance est levée à 16h30.

Le Vice-Président
Thierry Rousseau

Le Secrétaire
Jean-Michel Saintier